PROCÉDURES SPÉCIALES
NATIONS UNIES
CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

Note conceptuelle

15ème Forum des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme

23-25 novembre 2026, Palais des Nations, Genève

Les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme 15 ans après leur adoption: consolider les acquis, combler les lacunes, réimaginer l'avenir

Aperçu

Le Forum des Nations Unies sur les entreprises et les droits humains est le plus grand rassemblement annuel au monde consacré aux entreprises et aux droits de l'homme. Depuis sa création en 2012, il réunit chaque année des milliers de participants issus de gouvernements, d'entreprises, de la société civile, de syndicats, d'organisations internationales, de peuples autochtones, de communautés concernées, du monde universitaire et d'autres horizons à travers le monde. L'année dernière, un nombre record de plus de 4.600 participants se sont inscrits, la grande majorité d'entre eux étant présents en personne au Palais des Nations à Genève. De nombreux autres ont suivi les discussions sur UNWebTV. Axé sur les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (PDNU), le Forum offre une plateforme multipartite unique pour discuter des principales tendances et des défis liés à la mise en œuvre et à la promotion des PDNU.

Le Forum est entièrement organisé et géré par le Groupe de travail des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme (Groupe de travail sur les entreprises et les droits de l'homme | HCDH). Le Groupe de travail fait partie des procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme et est soutenu par un secrétariat basé au Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH).

Thème central du Forum 2026

L'année 2026 marque le 15ème anniversaire de l'adoption par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies des PDNU, qui constituent le cadre mondial faisant autorité pour les États et les entreprises en matière de prévention et de traitement des incidences négatives des activités commerciales sur les droits de l'homme. Comme l'a montré le Forum de l'année dernière, cet anniversaire intervient à un moment où le

monde est confronté à des crises interdépendantes qui posent des défis importants pour maintenir et accélérer les engagements pris en matière de protection et de respect des droits de l'homme dans le contexte des activités commerciales, et pour fournir des recours efficaces en cas de préjudice.

Ce Forum offrira une plateforme multipartite pour réfléchir aux effets positifs et aux obstacles persistants observés dans l'application et la mise en œuvre des PDNU par les États et les entreprises, ainsi que dans l'accès à des recours efficaces pour les titulaires de droits, au cours des 15 dernières années. Il permettra également de discuter des moyens à mettre en œuvre pour garantir l'ancrage à long terme de politiques et de pratiques conformes aux PDNU. L'objectif est que les participants repartent du Forum avec des exemples de mesures qui se sont avérées efficaces pour faire progresser la mise en œuvre des PDNU, un regain d'espoir pour l'avenir des entreprises et des droits de l'homme, et des engagements renforcés en faveur d'actions concrètes. Enfin, ce forum pourra être l'occasion de revenir sur la feuille de route des Principes directeurs des Nations Unies pour la prochaine décennie en matière d'entreprises et de droits de l'homme, qui souligne la nécessité de relever le niveau d'ambition, d'accélérer le rythme de mise en œuvre, d'améliorer la cohérence et de renforcer l'impact des PDNU.

Comme pour les forums précédents, l'ordre du jour du Forum sera élaboré sur la base des propositions faites par toutes les parties prenantes, dans le but de garantir qu'elles reflètent autant que possible les intérêts et les questions d'actualité à l'échelle mondiale et régionale. La diversité des questions, des intervenants et des approches est encouragée dans ces propositions, y compris en proposant différentes façons d'assurer l'engagement des participants, tout en restant dans le cadre du thème général du Forum. Voici quelques idées de sous-thèmes :

- Mettre en place des initiatives efficaces avec les parties prenantes ;
- Améliorer l'accès à des recours efficaces, y compris dans des environnements complexes ;
- Agro-industrie, droits de l'homme et sécurité alimentaire ;
- Moyens et méthodes pour améliorer la gouvernance d'entreprise afin de garantir le respect des droits de l'homme ;
- Diligence raisonnable efficace en matière de droits de l'homme, y compris dans les régions touchées par des conflits ;
- Avantages et défis des nouvelles technologies pour la protection et le respect des droits de l'homme ;
- Protéger les groupes à risque, notamment les peuples autochtones, les défenseurs des droits de l'homme, les femmes, les enfants, les personnes handicapées, les personnes LGBTIQ+ et les travailleurs migrants ;
- Intégration d'une perspective intersectionnelle dans la mise en œuvre des PDNU ;

- Évolutions en réponse au changement climatique et à la dégradation de l'environnement ;
- L'efficacité du rôle des institutions financières dans la garantie du respect des personnes et de la planète ;
- Renforcement des capacités des États, des entreprises et de la société civile ; et
- Encourager de nouvelles voix, notamment celles des jeunes.

Le Forum sera également l'occasion d'aborder d'autres questions qui englobent les défis systémiques et émergents auxquels sont confrontés les entreprises et les droits de l'homme.

Compte tenu de ce qui précède, voici quelques-unes des questions clés qui seront examinées lors du Forum :

- Quels impacts positifs les PDNU ont-ils générés, en particulier pour les titulaires de droits, au cours des 15 dernières années ?
- Quels sont les obstacles persistants à la mise en œuvre effective des PDNU ? Comment y remédier ?
- Quelles mesures concrètes les États, les entreprises et les autres parties prenantes peuvent-ils prendre pour renforcer la mise en œuvre des PDNU ?
- Quels enseignements peut-on tirer de la mise en œuvre des PDNU dans différents contextes nationaux et régionaux, y compris les initiatives existantes visant à garantir une combinaison judicieuse de mesures ? Comment ceux-ci peuvent-ils être adaptés pour répondre aux défis actuels ?
- En ces temps difficiles, quelles mesures innovantes peuvent être prises pour faire progresser la mise en œuvre des PDNU ?

Un programme provisoire du Forum est prévu pour **septembre 2026.** L'ordre du jour complet sera publié sur la **page web du Forum** **début octobre 2026.**

Propositions de sessions

Le groupe de travail lance un appel à propositions de sessions dans le cadre de son approche inclusive du Forum. Les travaux de rénovation des bâtiments des Nations Unies à Genève étant toujours en cours et les contraintes financières de l'ONU continuant d'affecter le Forum, il est difficile à ce stade de déterminer combien de sessions le Forum pourra accueillir.

Les propositions de sessions sont les bienvenues. Elles doivent inclure :

- Un titre ;
- Un résumé du sujet proposé, de son thème central et de ses principaux objectifs – limité à 250 mots ;
- Conférenciers proposés, **avec un maximum de 4 conférenciers plus un modérateur** ;
- Les intervenants proposés **doivent** refléter la diversité des genres, des régions et des parties prenantes (par exemple, État, entreprises, organisations de la société civile). Le groupe de travail **ne prendra pas en considération les propositions dont les panels ne sont pas équilibrés ;** et
- Nom de l'organisation ou des organisations proposantes et contribution envisagée à la session. **Une seule proposition par organisation sera prise en considération** (les propositions conjointes sont acceptées, mais au maximum deux propositions conjointes par organisation).

Formulaire d'appel à propositions de sessions

Veuillez noter ce qui suit :

- Compte tenu de l'augmentation du nombre de propositions au cours des dernières années et de la capacité limitée due aux travaux de rénovation en cours, il ne sera pas possible de donner suite à toutes les propositions. Dans certains cas, deux ou plusieurs propositions pourraient être fusionnées et le format des sessions pourrait être modifié par le groupe de travail ; et
- Le groupe de travail est **co-organisateur de toutes les sessions**. Les intervenants seront soumis à l'approbation du groupe de travail et la diversité des parties prenantes, des genres et des régions sera obligatoire. Les organisations dont les propositions sont sélectionnées ne doivent pas confirmer les intervenants avant d'avoir obtenu l'approbation du groupe de travail.

Toutes les propositions doivent être soumises aux organisateurs du Forum avant le 24 avril 2026.

Ces propositions seront examinées par le groupe de travail lors de sa 44ème session en mai 2026. Les propositions retenues seront communiquées d'ici août 2026.

Événements parallèles

Comme lors des forums précédents, les personnes souhaitant organiser des événements parallèles à Genève aux dates du forum doivent explorer les options en dehors des locaux de l'ONU et tenir les organisateurs du forum informés viaohchr-forumbhr@un.org .

Nous demandons aux organisateurs d'événements parallèles de ne pas les programmer pendant les heures officielles du Forum (de 10 h à 13 h et de 15 h à 18 h). Seuls les événements parallèles organisés en dehors de ces heures officielles peuvent être annoncés sur le site web officiel du Forum.

Généralités

Les informations relatives à l'ordre du jour, à la procédure d'inscription et à la participation virtuelle seront publiées en temps utile sur la page web dédiée au Forum. Vous pouvez suivre les mises à jour en suivant le groupe de travail sur LinkedIn : Groupe de travail des Nations unies sur les entreprises et les droits de l'homme